

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Gabrielle Gallo**

<https://www.cadre21.org/membres/869c0670c0b723a6275c0eac>

Date d'obtention : 2023-11-23 15:20:06

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens avant tout qu'il est important de ne pas regarder les images intimes des élèves impliqués. De plus, c'est une démarche qui permet de travailler en équipe avec des divers intervenants impliqués (intervenants scolaires, police, DPJ, etc.) est la meilleure façon de faire. La trousse nous permet d'uniformiser nos interventions afin d'avoir une ligne directrice d'intervention en lien avec ce genre de situations parfois délicates. C'est une démarche éducative qui permet d'aider les élèves et leurs parents.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation m'aidera à avoir des interventions neutres et bienveillantes à l'égard des élèves impliqués. De plus, elle m'aidera à avoir des interventions semblables à celles des autres intervenants scolaires dans d'autres milieux. Elle me permet aussi de faire la différence entre un acte impulsif et malveillant et comment cela influencera les interventions.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ferai particulièrement attention de ne pas regarder les images intimes, de faire preuve de bienveillance, d'être neutre dans mes interventions, avoir une posture éducative avec les instigateurs et les victimes, déterminer si c'est un acte impulsif ou malveillant, contacter les parents et la police et d'avoir une cohérence dans nos intervention à l'école.